



<http://essignylepetit.iffrance.com>

## Mairie d'Essigny-le-Petit le 26 août 2005 n°8

### Travaux d'assainissement : on change de rue

Les travaux s'achèvent dans la rue de Saint-Quentin (côté école) et démarrent dans la rue Marcel-Vilcoq. Puis ce sera au tour de la rue du Tour de Ville entre son extrémité côté Saint-Quentin et la rue du 8-mai-1945.

En fonction de l'avancement des travaux, les riverains de ces deux rues pourront circuler dans les deux sens rue du Tour de Ville, avec la plus grande prudence bien entendu.

Faites attention, l'étroitesse de la rue du Tour de Ville pourrait faire que le chantier vous bloque une partie de la journée. De même, il vous est fortement recommandé de ne pas laisser votre voiture en stationnement dans la rue.

Et la suite des travaux : on en parle

La réunion d'information des riverains de la rue de Saint-Quentin (des 4 chemins à la sortie vers Fonsomme) est prévue pour le mercredi 14 septembre 2005 à 18 h 30 en mairie d'Essigny. Un courrier émanant de la communauté d'agglomération vous le confirmera.

Enfin, un rappel :

Il a été demandé aux services de gendarmerie d'être plus fermes sur les restrictions de circulation mises en place par arrêtés du président du Conseil général et du maire. Un accident est si vite arrivé.

### Panne d'eau

L'orage de la mi-août (le dimanche 14) a fait disjoncter l'installation de pompage de la commune. Le temps que les habitants situés le plus haut dans la commune le signalent (et ils le font bien, ce qui permet de gagner du temps, merci à eux) et que les services de la communauté d'agglomération interviennent rapidement, eux aussi, plusieurs d'entre vous ont été privés d'eau lundi.

La modernisation des installations et l'interconnexion avec le réseau principal de la communauté d'agglomération limiteront ces pannes et la baisse momentanée de pression qui en découle.

Veillez accepter nos excuses pour ces désagréments.

Pour tout incident sur votre branchement ou panne sur le réseau d'eau, veuillez composer le numéro suivant

06 80 31 56 14 (ce numéro figure aussi sur votre facture d'eau)

## **Pourvu qu'on n'ait jamais besoin de s'en servir !**

Les travaux d'assainissement et de rénovation de l'adduction d'eau potable sont l'occasion pour mettre aux normes actuellement en vigueur la défense contre l'incendie de la commune.

A ce jour, la défense contre l'incendie est assurée par un poteau d'incendie - au débit insuffisant selon les services d'incendie - situé à l'entrée du village côté Homblières et qui protège les constructions situées au-delà de la voie ferrée.

La Somme et la rigole du Noirieu, quant à elles, sont sensées assurer la défense du reste du bourg mais le débit souvent insuffisant de notre fleuve, l'éloignement des points de puisage avec certaines maisons rendent difficile la mise en œuvre de ce système de lutte contre le feu.

Dès lors, la municipalité ne pouvait qu'entériner le nouveau plan de défense contre l'incendie qui impose 10 bornes à incendie réparties sur la partie agglomérée de manière à ce qu'aucune habitation ne soit éloignée de plus de 150 mètres d'un point d'eau d'un débit et d'une pression suffisants.

Pour cela la commune va investir la somme de 13 000 euros hors taxe avec la possibilité d'une subvention de 5 200 euros au titre du contrat de développement local de la communauté d'agglomération.

En espérant que cet investissement n'ait jamais à servir.

### **ANALYSES D'EAU**

Suite aux prélèvements réalisés le mardi 9 août à la mairie et chez un particulier, l'eau a été reconnue de qualité conforme aux exigences de qualité pour les paramètres analysés et déclarée consommable.

Les résultats sont affichés à la mairie.

Ils peuvent vous être adressés par courriel sur simple demande.

### **Rentrée des classes dans le regroupement scolaire**

Vendredi 2 septembre 2005

Départ du bus : 08 h 00 et 13 h 00 : devant l'école.

Retour du bus : 11 h 43 et 16 h 43 : rue du 8-mai-1945 (en direction de la gare)

#### Horaire des classes

Croix-Fonsomme : 8 h 25 à 11 h 25 et 13 h 25 à 16 h 25

Fonsomme : 8 h 30 à 11 h 30 et 13 h 30 à 16 h 30

Essigny-le-Petit : 8 h 35 à 11 h 35 et 13 h 35 à 16 h 35

# Concours de logos

7 projets de logos ont été déposés en mairie en juillet, aucun encore pour le mois d'août.

Vous avez jusqu'au 10 septembre pour déposer le ou les vôtres en mairie.

Si vous avez perdu le règlement du concours, réclamez-le auprès du secrétariat de mairie.

FERRAILLES

ENCOMBRANTS

## **Collecte**

le 4ème mercredi  
des mois impairs

Prochaine collecte  
le mercredi  
28 septembre 2005

OU

Déchèterie du District  
Rue Antoine-Parmentier  
ZAC La Vallée

02100 SAINT-QUENTIN